



Direction Générale Ressources
Direction des Finances

Décision n° 2025_168DEC

Objet : Réalisation d'un emprunt de 15 000 000 € auprès du Crédit Mutuel pour financer les opérations d'investissement du budget

Décision

Le Maire de Nantes,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,
Vu la délibération du Conseil municipal du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux,
Vu l'arrêté n°2025_10ARR du 1^{er} avril 2025 portant délégations de fonction et de signature aux élus,
Vu l'arrêté n°2025_09ARR du 28 février 2025 portant délégations de signature aux agents,
Considérant la nécessité de procéder à la réalisation d'un emprunt dans le cadre de l'exécution du budget du présent exercice,

Décide

Article 1 : De contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt dont les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Score Gissler	: 1A
Montant du contrat de prêt	: 15 000 000,00EUR
Durée du contrat de prêt	: 20 ans
Objet du contrat de prêt	: financer les investissements en lien avec les objectifs de transition écologique de la ville de Nantes
Versement des fonds	: Dans les 5 mois suivant la signature du contrat
Taux d'intérêt annuel	: taux fixe de 3,39 %
Base de calcul des intérêts	: nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 365 jours
Échéances d'amortissement et d'intérêt	: périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	: constant
Remboursement anticipé	: autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité de 5 % du capital remboursé
Commission d'engagement	: 0,12 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : De charger Monsieur le Directeur Général des Services de Nantes Métropole et le Comptable Public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 8 JUL. 2025

Pour Madame le Maire
L'adjoint délégué

Pascal BOLO

Transmis en préfecture le : 08 JUL. 2025

Mis en ligne le : 09 JUL. 2025

Accusé de réception en préfecture
044-214401093-20250708-2028_168DEC-AR
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025